Mission, objectifs et plans d'action

Nova Scotia
Ministère de l'Éducation
de la Nouvelle-Écosse

1992

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

Mission, objectifs et plans d'action

Les plans d'action présentés dans ce document se limitent aux nouvelles initiatives qui seront prises par le ministère de l'Éducation au cours des trois prochaines années et, par conséquent, ils ne reflètent pas l'ensemble des activités du ministère. Certains éléments seront ajoutés à ces plans d'action par le biais du processus de planification stratégique du ministère qui terminera son mandat au cours de cette année. Les résultats de certaines révisions en cours, telle par exemple, la révision des recommandations du Comité spécial sur l'éducation seront intégrés à ces plans. Il est important de noter qu'avant d'établir une version finale de ces plans d'action, ils seront discutés avec d'autres partenaires de l'éducation, notamment l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse *(NSSBA)*, le Syndicat des enseignant(e)s de la Nouvelle-Écosse *(NSTU)* et les directeurs-généraux des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Mission, objectifs et plans d'action

1. ÉNONCÉ DE MISSION

Le nouvel énoncé de mission qui découle de la restructuration du ministère de l'Éducation veut assurer à tous les citoyens de la Nouvelle-Écosse qu'ils auront accès, pendant toute leur vie, à des moyens d'acquérir les habiletés, les attitudes et les connaissances fondamentales pour devenir des apprenant(e)s débrouillards et confiants et des membres respectés et productifs de la société.

2. LES OBJECTIFS

L'objectif général du ministère de l'Éducation est d'offrir à la population de la Nouvelle-Écosse des services éducatifs de qualité supérieure, tout en voyant à ce que les fonds prévus pour l'éducation soient dépensés de manière aussi efficace que possible. Dans l'avenir immédiat, le ministère s'est donné comme but de changer l'orientation du système d'éducation afin de faire une mise au point des responsabilités de chacun et afin d'améliorer la qualité des services. Les objectifs du ministère par rapport aux différents services éducatifs sont les suivants :

L'éducation au niveau élémentaire et secondaire

- Développer chez les élèves des techniques de communication efficaces, une pensée critique et créative, des méthodes actives de résolution de problèmes et un jugement sain.
- Permettre aux élèves une utilisation efficace des informations qu'ils possèdent et le développement d'habiletés et d'attitudes propices à un apprentissage autonome pendant toute leur vie.
- Développer chez l'élève l'estime de soi, le raisonnement moral et le sens de la responsabilité de ses actions.
- Aider les élèves à développer pleinement leurs capacités intellectuelles, physiques et sociales.
- Aider à développer chez les élèves un respect soutenu des autres ainsi qu'une compréhension plus large des diversités culturelles et raciales.

Les collèges communautaires, les centres de formation professionnelle et technique, l'université et l'éducation permanente

En ce qui concerne l'éducation collégiale et universitaire et tous les secteurs d'éducation et de formation permanente :

- Donner aux citoyens et citoyennes néo-écossaise de tous les âges et de toutes les origines, un accès à une éducation et à une formation de qualité supérieure.

- Faciliter l'accès à une éducation supérieure afin d'aider les Néo-écossais et les Néo-écossaises à concrétiser leur choix de carrière et à rencontrer les exigences du marché du travail.

- Mettre en valeur les programmes et les services requis pour développer les habiletés exigées de nos jours et pour rencontrer les exigences des employeurs.

- Encourager l'apprentissage continu des Néo-écossais et des Néo-écossaises en leur offrant un large éventail de programmes d'éducation et de formation.

Autres fonctions reliées à l'éducation

- Aider à rencontrer les besoins d'apprentissage et d'information de la population de la Nouvelle-Écosse en appuyant un réseau de bibliothèques régionales branché à d'autres bases d'information.

- Fournir une ambiance propice à une éducation autonome par rapport à la conservation du patrimoine naturel et historique de la Nouvelle-Écosse par l'entremise du complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse.

3.1* Promouvoir le sens de la responsabilité envers l'éducation élémentaire et secondaire par la mise sur pied d'un programme efficace de testing à l'échelle de la province.

- La publication d'un rapport annuel des résultats des programmes de testing en cours, qui énonce les attentes de rendement de la province, qui dégage les forces et les faiblesses et qui inclut d'autres indications de tentatives en éducation et leurs résultats. Également, l'établissement de paramètres destinés aux écoles et aux conseils scolaires pour faciliter la préparation de rapports annuels sur le rendement scolaire des élèves.

  Quand : recherche de base et premier rapport en 1992
  paramètres en 1993

  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes anglais

- Le développement et l'implantation d'une politique sur la participation obligatoire des élèves aux programmes de testing et l'étude d'une procédure de testing adaptée aux élèves qui ont des besoins spéciaux.

  Quand : 1992

  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation

- L'implantation et l'extension d'un programme obligatoire d'évaluation de l'anglais à l'élémentaire et la publication des résultats.

  Quand : 6e année - revoir le premier projet-pilote de 1992, projet-pilote régulier en 1993, testing annuel 1994
  4e année - élaboration du test en 1993 et 1994, projet-pilote en 1995, testing annuel 1996

  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais, les conseils scolaires

- L'extension du programme actuel d'évaluation (de 5e année) des mathématiques à l'élémentaire à la 3e année et publication des résultats.

  Quand : élaboration des tests 1992 et 1993
  projet-pilote des tests 1994
  implantation régulière 1995

  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais, conseils scolaires

- L'étude du besoin d'un programme de testing en sciences à l'élémentaire pour appuyer le testing qui se fait en 9e et en 12e année.

  Quand : 1993-94

  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais, conseils scolaires

- L'utilisation des résultats des tests de rendement pour l'élaboration des programmes et l'instauration de nouvelles formes d'interventions pédagogiques
  Quand : lancé en mai 1992 et se continue
  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais

- La participation au Programme d'indicateurs de rendement scolaire du Conseil des ministres de l'éducation du Canada
  Quand : Administration des tests et rapports 1993
  Qui : Direction des Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais

- La participation à la troisième Étude internationale sur les sciences et les mathématiques
  Quand : élaboration des tests qui se continuera jusqu'en 1994
  administration des tests en mars 1994
  rapports présentés en septembre 1995
  Qui : Services de testing et d'évaluation avec les Services de programmes français et anglais

3.2* Promouvoir la responsabilité des conseils scolaires

- Le lancement d'un processus de coopération entre les conseils scolaires, les universités, le syndicat des enseignant(e)s de la Nouvelle-Écosse *(NSTU)*, l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse *(NSSBA)* et la Fondation d'éducation des provinces maritimes (FEPM) en vue de l'élaboration d'un plan de responsabilités envers l'éducation scolaire et post-secondaire.
  Quand : débutera en 1992-93 - processus par étapes
  Qui : Travail conjoint de la Direction des Politiques et de la Programmation, Directions des Subventions et vérification, Infrastructure et planification et autres partenaires en éducation

- L'élaboration (et l'implantation) de politiques et de normes provinciales pour la gestion financière, la planification à long-terme, les immobilisations, les achats, la fermeture d'écoles et le transport des élèves
  Quand : débutera en 1992-93; sera complété en 1993-94
  Qui : Directions des Subventions et vérification, Infrastructure et planification, Planification et recherche

- L'implantation de changements dans la nature de la vérification comptable afin de donner, notamment, plus d'importance aux questions stratégiques et opérationnelles qui relèvent du fonctionnement des conseils scolaires et faire des vérifications exhaustives auprès des conseils scolaires qui éprouvent des problèmes importants et qui font la demande d'une vérification comptable.
  Quand : débutera pour l'année fiscale 1992-93
  Qui : Directions des Subventions et vérification, Financement et opérations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE - PLANS D'ACTION

- La mise sur pied d'un plan de travail avec les conseils scolaires pour élaborer des plans stratégiques et des cadres budgétaires de trois ans.

  Quand : débutera pour l'année fiscale 1992-93

  Qui : Direction des Subventions et vérification, Directeur exécutif, Financement et opérations en consultation avec le Bureau des politiques qui travaille en collaboration avec la direction des conseils scolaires et les agents de finance

- La surveillance du secteur de la gestion des ressources du personnel par les conseils scolaires dans le but de recueillir des données statistiques sur le personnel administratif et de soutien qui n'a pas de certification d'enseignant et la compilation d'autres types de données portant sur la gestion du personnel.

  Quand : début septembre 1992

  Qui : Direction des Subventions et vérification en collaboration avec Planification et recherche, *NSSBA*

- La publication de données statistiques accessibles permettant de comparer le fonctionnement des conseils scolaires.

  Quand : juin 1992 pour les données de 1991-92; février 1993 pour les données de 1992-93

  Qui : Direction de Planification et recherche avec la collaboration de Publications et communications, Subventions et vérification, conseils scolaires

- L'élaboration et la publication d'indicateurs qui permettront de mesurer le produit de l'éducation par rapport aux coûts.

  Quand : débutera 1992, intégration des indicateurs préliminaires à la publication des statistiques de février 1993

  Qui : Direction de Planification et recherche en collaboration avec Subventions et vérification, Services d'inspection, Testing et évaluation, Services des programmes, Vérification interne, l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse *(NSSBA)*, Syndicat des enseignant(e)s de la Nouvelle-Écosse *(NSTU)*

- La mise sur pied d'une démarche de coopération avec le bureau du vérificateur général afin de mener des vérifications sur certaines pratiques des conseils scolaires qui sont une source de préoccupations partagées par les deux partis.

  Quand : débutera 1992-93; à continuer

  Qui : Direction de Financement et opérations en collaboration avec le Bureau du vérificateur interne, Bureau du vérificateur général

- L'implantation de politiques et de procédures régissant la construction d'écoles.

  Quand : immédiatement et à continuer

  Qui : Infrastructure et planification, conseils scolaires, ministère des Services gouvernementaux

3.3* Promouvoir la responsabilité des enseignant(e)s

- La mise sur pied d'une étude et d'une révision du système actuel de certification des enseignant(e)s.
  Quand : débutera en septembre 1992, implantation en août 1993
  Qui : Service de certification des enseignant(e)s en collaboration avec le *NSTU*, *NSSBA*, établissements offrant des programmes de sciences de l'éducation

- L'élaboration de normes académiques et professionnelles servant à définir les compétences nécessaires pour l'enseignement de matières spécifiques.
  Quand : début de l'élaboration en septembre 1993
  Qui : Services de programmes français et anglais en collaboration avec le secteur du Développement professionnel, Certification des enseignant(e)s, Services spéciaux, *NSTU*, Services spéciaux, établissements offrant des programmes de sciences de l'éducation

- La vérification de l'implantation de la politique d'évaluation du rendement des enseignant(e)s mise sur pied à la suite des démarches récentes en faveur d'un enseignement plus efficace.
  Quand : année scolaire 1992-93
  Qui : Ministère de l'Éducation en collaboration avec le *NSTU*, *NSSBA*

3.4 Intensifier la mise sur pied de nouvelles démarches en vue du perfectionnement des habiletés reliées à l'enseignement.

- La conception et l'implantation de sessions de perfectionnement pour les enseignant(e)s dans le domaine des stratégies d'enseignement et de l'évaluation des élèves.
  Quand : janvier 1992-95
  Qui : Direction des Services aux étudiant(e)s en collaboration avec les Services de programmes français et anglais, Testing et évaluation, École normale de la Nouvelle-Écosse *(NSTC)*

- La conception et l'implantation de sessions de perfectionnement pour les enseignant(e)s de la salle de classe dans le domaine des stratégies de l'enseignement et de l'évaluation des élèves qui éprouvent des besoins spéciaux.
  Quand : janvier 1993-95
  Qui : Direction des Services spéciaux en collaboration avec les Services aux étudiant(e)s, Services de programmes français et anglais, conseils scolaires

- Le perfectionnement des habiletés des enseignant(e)s ressource dans le domaine de l'évaluation, des interventions et de la consultation, notamment au niveau secondaire, par le biais de sessions ou de cours d'été de courte durée.
  Quand : juillet 1993-95
  Qui : Direction des Services spéciaux en collaboration avec les Services aux étudiant(e)s, Services de programmes français et anglais, conseils scolaires

- Le perfectionnement des habiletés d'enseignement en sciences et en mathématiques, notamment les habiletés de base qui se rapportent à la résolution de problèmes et à la technologie, par le biais de sessions d'été et de journées pédagogiques.

  Quand : sessions d'été et journées pédagogiques, 1992-95

  Qui : Services de programmes français et anglais

- La concentration d'efforts en vue de perfectionner l'enseignement des habiletés de base en matière de communication, de résolution de problèmes et du développement de la pensée critique à l'intérieur de la programmation de la maternelle à la 12e année par la formation d'équipes au sein des conseils scolaires qui seraient responsables de la formation du personnel de son conseil.

  Quand : 1992-93 - deux journées pédagogiques pour les équipes des conseils scolaires
  1993 - sessions d'été
  1993-94 - journées pédagogiques offrant un suivi aux équipes

  Qui : Services de programmes anglais

- Le perfectionnement des habiletés d'enseignement en ce qui touche l'aspect technique de l'enseignement des sciences et des mathématiques, par le biais de journées pédagogiques régionales.

  Quand : septembre 1992 jusqu'à juin 1994

  Qui : Services de programmes français et anglais en collaboration avec les conseils scolaires

- Le perfectionnement de la formation des enseignant(e)s en mettant en valeur les innovations technologiques pour l'enseignement des sciences et des mathématiques.

  Quand : septembre 1992

  Qui : *NSTC*

3.5* Améliorer l'attrait de l'éducation auprès des élèves qui ont des besoins spéciaux, de ceux et celles qui ne réussissent pas et de ceux et celles qui cherchent à se réinscrire à des cours.

- Le développement de lignes directrices sur l'évaluation des élèves qui ont des besoins spéciaux afin de permettre un meilleur taux de réussite chez les élèves inscrits au cours académique, et l'élaboration de directives sur la manière d'indiquer les crédits modifiés sur les relevés de notes.

  Quand : janvier 1993-94

  Qui : Direction des Services spéciaux en collaboration avec les Services de programmes français et anglais, Services aux étudiant(e)s, Testing et évaluation

- Une révision du Bulletin # 5 qui définit les dépenses admises pour l'éducation spéciale afin d'inclure dans le cadre de l'éducation spéciale, les élèves exceptionnellement doués.

  Quand : septembre 1992 - janvier 1993

  Qui : Direction des Services spéciaux en collaboration avec les Services d'inspection régionaux, Subventions et vérification

- L'étude de la possibilité de définir des dispositions spéciales dans la Loi sur l'éducation pour les élèves ayant des besoins exceptionnels.
  Quand : septembre 1992 - mai 1993
  Qui : Direction des Services spéciaux, Services d'inspection régionaux, *NSSBA*, *NSTU* par le biais d'un comité consultatif

- L'élaboration d'un livret provincial sur les services spéciaux afin d'uniformiser les services et préciser les responsabilités des conseils scolaires à travers la province, en ce qui a trait aux politiques et aux procédures propres à l'éducation spéciale
  Quand : septembre 1993 - septembre 1994
  Qui : Direction des Services spéciaux, Services de programmes français et anglais en collaboration avec les conseils scolaires.

- L'élaboration de programmes novateurs destinés à répondre à des besoins spécifiques tels l'alphabétisation et les autres habiletés de base qui permettront à un plus grand nombre de personnes de s'alphabétiser; l'élaboration de modèles d'horaires scolaires flexibles afin de répondre aux besoins d'une plus grande clientèle d'élèves.
  Quand : conception de projets-pilotes, année scolaire 1992-93
  implantation des projets-pilotes, année scolaire 1993-94
  Qui : Direction des services aux étudiant(e)s en collaboration avec les conseils scolaires et les centres des collèges communautaires

3.6* Réduire le nombre de décrocheurs

- Une révision du processus de cueillette des données sur le décrochage et sur l'obtention de diplômes afin d'uniformiser ces données et les rendre plus exactes.
  Quand : août 1992
  Qui : Direction de Planification et recherche en collaboration avec les conseils scolaires

- La définition et l'établissement d'un taux de décrochage en Nouvelle-Écosse à partir des données disponibles.
  Quand : décembre 1992
  Qui : Direction de Planification et recherche en collaboration avec les Services aux étudiant(e)s, *NSSBA*

- La définition d'objectifs visant une augmentation du nombre d'élèves qui terminent leurs études secondaires et une diminution des décrocheurs, conformes aux objectifs présentés dans le rapport du Conseil économique du Canada intitulé : *A Lot to Learn*.
  Quand : avril 1993
  Qui : Direction des Services aux étudiant(e)s en collaboration avec les Services des programmes, Services spéciaux, Planification et recherche, conseils scolaires, parents.

- Une continuation des initiatives "Je reste à l'école".
  Quand : déjà entamé et sera continué
  Qui : Direction des Services aux étudiant(e)s en collaboration avec les Services des programmes, conseils scolaires, Emploi et Immigration Canada

3.7* Élaborer des démarches plus efficaces par rapport à la discipline.

- La conception et l'implantation d'activités de développement professionnel (ateliers et sessions d'été) visant à élargir le genre d'interventions utilisées par les enseignant(e)s pour régler les cas de discipline.
  Quand : conception pendant l'année scolaire 1992-93
  implantation pendant l'année scolaire 1993-94
  Qui : Direction des Services aux étudiant(e)s en collaboration avec les enseignant (e)s, les conseillers et conseillères en orientation, l'administration

- La préparation d'une politique provinciale qui guidera les écoles et les conseils scolaires dans l'élaboration de leurs propres politiques en matière de discipline.
  Quand : conception pendant l'année scolaire 1992-93
  implantation pendant l'année scolaire 1993-94
  Qui : Direction des Services aux étudiant(e)s en collaboration avec les conseils scolaires, les parents

3.8 Améliorer les programmes de sciences et de mathématiques.

- La conception d'un nouveau programme de sciences à l'élémentaire qui comprendra la science physique, la science et la vie, la science de la terre et de l'espace, la science et l'environnement et l'étude de la technologie.
  Quand : conception du programme à compléter durant les années scolaires 1992-94, projets-pilotes 1993-94
  début de l'implantation à travers la province en septembre 1994
  Qui : Services de programmes français et anglais en collaboration avec les conseils scolaires

- L'amélioration de l'habileté de mettre en pratique la technique de résolution de problèmes en sciences par l'implantation d'un nouveau programme de sciences intégrées pour tous les élèves de dixième année. La matière de ce cours s'étendra à la technologie et à la résolution de problèmes par rapport à la recherche et au développement.
  Quand : étendre les projets-pilotes de Sciences intégrées, septembre 1992
  commencer l'implantation de Sciences intégrées à travers la province, septembre 1993
  Qui : Services de programmes français et anglais en collaboration avec les conseils scolaires

- La conception et l'implantation d'un nouveau programme de physique en collaboration avec la FEPM, qui met en relief des concepts de génie et de technologie.
  Quand : lignes directrices du nouveau programme, année scolaire 1992-93
  essai-pilote 1993-94
  commencer l'implantation en septembre 1994
  Qui : Services reliés à la programmation anglaise en collaboration avec les conseils scolaires

- La conception et l'implantation d'un nouveau programme de mathématique en 10e année qui insiste sur l'intégration de la technologie aux mathématiques et qui incite les élèves à établir des liens entre les mathématiques et ses applications.
  Quand : conception et projet-pilote au cours des années scolaires 1992-95
  Qui : Services de programmes français et anglais en collaboration avec les conseils scolaires

- L'amélioration du rendement des élèves par l'enseignement de stratégies d'apprentissage.
  Quand : septembre 1993 - mars 1995
  Qui : *NSTC*

- La mise à jour d'études destinées aux enseignant(e)s portant sur les ordinateurs et sur les innovations technologiques et méthodologiques dans ce domaine.
  Quand : journées pédagogiques provinciales 1992-93
  Qui : Services de programmes anglais, *Education Media Services* et un nombre choisi d'enseignant(e)s

3.9 Promouvoir les chances égales en éducation et la rationalisation des coûts de l'éducation.

- L'implantation des recommandations adoptées dans le rapport du programme cadre *(CORE)* de 1992.
  Quand : annoncé en 1992
  Qui : MENE, *NSSBA*, *NSTU* en collaboration avec les conseils scolaires

3.10* Mettre en valeur le multiculturalisme, les relations raciales et les droits humains dans les contextes d'apprentissage.

- L'étude de l'image projetée de la race, de la culture et des rôles masculins et féminins dans la programmation actuelle, les documents d'appui et les ressources pédagogiques et l'adoption d'un plan visant à rendre ces ressources davantage conformes à la réalité multiraciale et multiculturelle de la Nouvelle-Écosse.
  Quand : se continue
  Qui : Le Bureau des relations raciales et de la compréhension interculturelle en collaboration avec les collèges communautaires, Services à l'extension, Services de programmes français et anglais, le complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse et une représentation de groupements communautaires.

- L'élaboration d'un plan pour un programme préparatoire et de recyclage destiné au personnel enseignant dans le domaine des relations raciales, de la compréhension interculturelle et des droits humains et un appui offert pour son implantation.

  Quand : Élaboration du plan en 1992-93

  Qui : Le Bureau des relations raciales et de la compréhension interculturelle en collaboration avec l' École normale de la Nouvelle-Écosse *(NSTC)*, le Développement professionnel, les établissements offrant des programmes en sciences de l'éducation, *NSSBA*

3.11 Mettre en valeur les services et le fonctionnement efficace du complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse.

- L'élaboration de normes pour le complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse en ce qui a trait à l'excellence des programmes, des services et des interventions pédagogiques tout en facilitant l'accès aux ressources du musée.

  Quand : novembre 1992 - octobre 1994

  Qui : personnel du Musée, conseils scolaires

- L'élaboration d'un organigramme qui répond aux besoins du complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse par l'implantation des recommandations de l'étude sur sa restructuration.

  Quand : plan de restructuration complété en novembre 1992;
  implantation de novembre 1992 à novembre 1993

  Qui : Comité de restructuration, Adjoint au ministre, personnel du Musée

- La préparation d'un plan de financement qui prévoit de nouvelles sources de revenu afin de garantir au complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse la continuation de ses programmes et de ses services de base. L'étude de toutes les sources de financement ainsi que le choix et l'implantation de celles qui sont rentables.

  Quand : novembre 1992 et se continuera

  Qui : le personnel du Musée, autres niveaux de gouvernements, le secteur privé

- La mise en valeur du potentiel des interventions pédagogiques et de l'attrait touristique du complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse en ouvrant les portes du Musée de géologie Fundy (Parrsboro) et du Musée de l'industrie (Stellarton).

  Quand : 1993 et 1994 respectivement

  Qui : le personnel du Musée

- La protection de sites archéologiques, fossilifères et écologiques par la désignation annuelle de deux sites conformément aux dispositions de la Loi sur la protection des sites spéciaux.

  Quand : novembre 1992 et se continuera

  Qui : le personnel du Musée en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et le ministère de l'Environnement

- La révision, la mise à jour et la publication de *The Natural History of Nova Scotia* à titre de document de base pour les promoteurs de terrains, les écologistes, les enseignant(e)s et les personnes qui font une évaluation de l'environnement.

  Quand : juin 1992 - révision en septembre 1993
  publication - 1994

  Qui : le personnel du Musée

- La mise en valeur maximale des débouchés offerts au complexe du Musée de la Nouvelle-Écosse grâce à l'Entente de coopération sur le tourisme pour la planification et l'implantation des développements à Joggins (un site spécial), la Maison Uniacke et la Maison Lawrence.

  Quand : Phase I 1992-93 plans d'interprétation
  Phase II 1993-1994 implantation

  Qui : le personnel du Musée

- L'éveil de la conscience de la population Néo-écossaise au sujet de la flore et de la faune en danger d'extinction par la mise sur pied d'une exposition itinérante illustrant **"Les espèces rares et en danger d'extinction"** en Nouvelle-Écosse.

  Quand : ouverture au printemps 1993; tournée provinciale 1993-95

  Qui : le personnel du Musée

- La rassemblement et la diffusion de renseignements au sujet d'une collection de courtepointes appartenant à des intérêts Néo-écossais et de renommée nationale, par la mise sur pied d'une exposition qui se déplacera à travers le Canada et en Nouvelle-Écosse sur une période de 4 ans.

  Quand : ouverture en juin 1993, itinérante 1993-97

  Qui : le personnel du Musée

3.12 Promouvoir les compétences en encourageant l'accès à l'information dans le but de satisfaire le besoin toujours présent d'être informé.

- La promotion des aptitudes à s'informer, la mise en valeur des occasions offertes à tout le monde pour s'informer et l'amélioration de l'accès aux ressources des bibliothèques en automatisant le réseau de bibliothèques régionales et la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse.

  Quand : débutant immédiatement et complété en trois ans

  Qui : la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse et les Bureaux de direction des bibliothèques régionales, ministère des Services gouvernementaux, Bureau des politiques

- Le soutien des programmes de coopération et des efforts de partage des installations des bibliothèques et des écoles.

  Quand : débutant immédiatement et se continuera

  Qui : la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse, Services aux étudiant(e)s, bibliothèques publiques régionales, bibliothèques d'écoles, l'Association des conseils de bibliothèques de la Nouvelle-Écosse, l'Association des bibliothèques scolaires de la Nouvelle-Écosse, conseils scolaires

- L'élaboration d'une politique d'information exhaustive et axée sur l'usager dont le but sera de promouvoir une utilisation maximale des ressources en information.

  Quand : débutera immédiatement, mise en place et en fonction au cours des deux prochaines années.

  Qui : Bureau des politiques, *NovaKnowledge*, autres partenaires incluant le citoyen ou le citoyenne ordinaire.

- Une recherche portant sur les coûts et les avantages découlant de la mise en place d'un réseau de pointe reliant toutes les bibliothèques de la Nouvelle-Écosse avec d'autres réseaux déjà existants.

  Quand : mars 1993

  Qui : Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec *Education Media Services (Network Nova Scotia)*, la bibliothèque de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, les ministères appropriés

- Une recherche portant sur les coûts et les avantages découlant d'un élargissement du réseau de pointe pour englober les réseaux de recherche globale.

  Quand : septembre 1993

  Qui : Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec les autres partenaires du réseau de pointe de la Nouvelle-Écosse et le réseau de recherche globale.

- L'élargissement et le perfectionnement du modèle d'un centre technologique de recherche et de démonstration destiné à l'éducation et à la formation.

  Quand : janvier 1993

  Qui : *Education Media Services*

3.13 Assurer aux adultes de la Nouvelle-Écosse, sur une base permanente, des occasions de s'alphabétiser ou de se recycler.

- L'amélioration de l'accès à des programmes d'alphabétisation et de recyclage au travail en développant des liens avec le monde des affaires, l'industrie, les travailleur(se)s et les syndicats qui ont des besoins en alphabétisation.

  Quand : élaboration en septembre 1992
  mise en marche en avril 1993

  Qui : Direction du secteur d'alphabétisation du MENE

- L'amélioration des services pour appuyer la mise en marche des programmes d'alphabétisation et de recyclage offerts à toute la population néo-écossaise par l'entremise de programmes de formation d'instructeurs, de centres de ressources, d'élaboration de programmes et de travail en réseau.

  Quand : 1992 et se continuera

  Qui : Direction du secteur d'alphabétisation du MENE

3.14 Élaborer et mettre sur pied des services de planification de carrière destinés aux adultes de la Nouvelle-Écosse qui veulent s'intégrer au marché du travail ou parfaire leur formation ou leur éducation.

- L'extension des services de planification de carrière au monde des affaires, à l'industrie, au gouvernement et à la main d'oeuvre afin de les aider à rencontrer les exigences changeantes chez leur personnel.

  Quand : débuté en janvier 1992, se continuera

  Qui : Direction des Services à la carrière

3.15 Développer un réseau de collèges communautaires, reconnu sous le titre du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse qui offre une formation et une éducation de qualité supérieure, par l'implantation progressive des suites à donner au Livre blanc de 1988 intitulé *Foundation for the Future.*

- L'élaboration et la mise en oeuvre d'une formation, en français, de niveau de collège communautaire.

  Quand : le réseau d'éducation à distance par voie de télécommunication interactive audio-visuelle du Collège de l'Acadie, reliant les 6 centres acadiens de la Nouvelle-Écosse, est en place. Premiers cours offerts en mai 1992.

  Qui : le Collège de l'Acadie, Direction des collèges communautaires du MENE

- L'analyse et l'organisation rationnelle des programmes des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse.

  Quand : l'évaluation d'un tiers des programmes sera complétée en décembre 1992, le reste en 1994

  Qui : les cadres administratifs et les enseignant(e)s des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse; Planification et recherche, Services des programmes

- Le développement de moyens d'évaluation supplémentaires en matière de formation professionnelle au sein des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse.

  Quand : un huitième centre d'évaluation en formation professionnelle a été mis sur pied au Collège communautaire Burridge de Yarmouth en 1992-93. Une attention spéciale est portée aux programmes et aux services offerts aux Francophones en consultation avec le Collège de l'Acadie.

  Qui : Direction des services à l'extension et l'Administration des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE - PLANS D'ACTION

- L'établissement d'un Bureau de direction des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse qui reflète les besoins des entreprises commerciales, de la main d'oeuvre et des groupes d'équité de chaque région de la province et qui jouera un rôle consultatif auprès du ministre.

  Quand : les sept Comités consultatifs présentement en fonction cesseront d'exister en décembre 1992; le nouveau Bureau de direction sera en place en janvier 1993

  Qui : Direction des collèges communautaires du MENE

- L'implantation d'une technologie d'éducation à distance (audio interactive) reliant les 19 centres des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse.

  Quand : septembre 1992

  Qui : *Education Media Services* et l'administration locale des collèges communautaires

- L'adaptation à la nouvelle structure des collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse en augmentant le pouvoir de décision et les responsabilités des directeurs et des directeurs-adjoints.

  Quand : en vigueur

  Qui : le personnel de la Direction des collèges communautaires du MENE

- Une prise de conscience accrue chez les instructeurs des collèges communautaires des élèves qui éprouvent des besoins spéciaux et de la nécessité d'avoir recours à des techniques spéciales d'enseignement et d'évaluation, par la désignation d'une personne agissant à titre d'agent(e) de liaison, par l'échange d'information et par la tenue de deux sessions provinciales de formation.

  Quand : réseau d'échange d'information, établissement en janvier 1993
  réunions provinciales à l'automne et à l'hiver 1993-94

  Qui : Direction des services spéciaux

- L'élaboration d'un programme de formation pour aider les instructeurs, le personnel et les enseignant(e)s des collèges communautaires à utiliser le réseau d'éducation à distance de manière efficace.

  Quand : débutera en octobre 1992

  Qui : *Education Media Services*

- L'extension du rôle de la bibliothèque des média du ministère pour inclure la coordination d'un service de ressources médiatiques aux divers centres des collèges communautaires.

  Quand : février 1993

  Qui : *Education Media Services*
  Direction des collèges communautaires du MENE

3.16 Voir à ce que le collège communautaire soit accessible aux personnes qui ne possèdent pas un certificat d'études secondaires.

- La mise sur pied de programmes de recyclage afin de permettre à une plus grande clientèle d'élèves d'obtenir les compétences nécessaires pour s'inscrire aux cours de base.
  Quand : en vigueur
  Qui : Le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse

3.17 Améliorer la qualité, l'efficacité et le rendement des universités.

- La mise en valeur d'une meilleure utilisation des ressources universitaires par l'implantation d'un processus d'évaluation et de révision des programmes afin d'assurer que des programmes de qualité supérieure soient offerts.
  Quand : débutera en septembre 1992, sera complété en 1995
  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse et les présidents d'universités

- L'élaboration d'un processus permettant de faire une étude des programmes existants et de planifier l'extension ou l'introduction de nouveaux programmes dans des domaines uniques ou spécialisés afin d'éviter le double emploi dans les nouveaux programmes.
  Quand : débutera en septembre 1992, sera complété en 1995
  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse en collaboration avec les présidents d'universités, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

- La mise au point d'une coordination maximale des collèges communautaires et des universités en développant un mécanisme de transfert de crédits d'un établissement à l'autre.
  Quand : débutera en septembre 1992, sera complété en 1994
  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse en collaboration avec les présidents d'universités et des représentants des centres des collèges communautaires

- L'extension des réseaux de communication informatiques et électroniques reliant les centres d'éducation supérieure à travers la province.
  Quand : sera complété en 1994
  Qui : L'Agence des communications en éducation de la Nouvelle-Écosse *(Nova Scotia Educational Communications Agency)* en collaboration avec les centres des collèges communautaires

- La mise au point d'un processus permettant de revoir les priorités en matière de requête de fonds afin d'assurer une meilleure planification des dépenses capitales des universités.
  Quand : septembre 1993
  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse et les universités

- La mise au point du potentiel universitaire en matière de recherche et de développement appliqués à la mise en valeur de la compétitivité économique, par l'établissement d'un système intégré d'études de cycle supérieur et par l'affermissement des liens avec le secteur privé par l'entremise d'un bureau de liaison universitaire provincial.

  Quand : septembre 1995

  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse et les universités, le ministère du Développement économique

- L'extension des efforts de coopération entre les universités dans des domaines autres que les programmes, tels que les demandes d'admission, les inscriptions, les achats et autres services de ce genre.

  Quand : septembre 1992 - décembre 1994

  Qui : Le Conseil sur l'éducation supérieure en Nouvelle-Écosse et les universités